COLLECTIF ASSOCIATIF POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS EN SAVOIE

A.D.E.M.E.
Monsieur le Délégué Régional
10, rue des Emeraudes

69006 LYON

Le 16 Octobre 1998

Monsieur le Délégué Régional,

UIOM de CAPACITES INFERIEURES A 6T/H ET POLLUTIONS PAR LES DIOXINES

Le Collectif Associatif pour une meilleure gestion des déchets en Tarentaise et dans le bassin albertvillois, membre de notre Collectif Associatif de Savoie, vous a adressé le 21 Août dernier un courrier - sans réponse à ce jour - pour vous demander de lui préciser le programme - dont le ministère de l'environnement vous a donné la charge - prévu pour les UIOM de tarentaise et du bassin albervillois.

Nous vous serions reconnaissants, dès que vous serez en mesure de le faire, de nous adresser copie de votre réponse concernant vos projets pour les 6 unités d'incinération qui fonctionnent encore actuellement dans l'arrondissement d'Albertville.

Nous vous en remercions vivement par avance et vous prions de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le président de la frapna savoie

Le président de l'ufc que choisir savoie

Frapna Savoie: 20, rue Croix d'Or 73000 CHAMBERY
Ufc Que Choisir: 2, rue du Pt Coty BP 95 73203 ALBERVILLE

PJ Copie du courrier du Collectif Associatif Tarentaise et Bassin Albervillois
Copie à Mme le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement